

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

ENTRETIEN AVEC LE JURY

PHASE 5

CONNAITRE L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE, JURIDIQUE ET SOCIAL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

CORRIGE SUJET 1

Le jury fait tirer au sort 1 sujet parmi les 6 au candidat.

Le candidat doit répondre à toutes les questions durant le temps alloué à la phase 5.

QUESTION 1 Combien de personnes bénéficient d'une couverture maladie, invalidité, maternité ?

- *Parmi les 50 millions de personnes à bénéficier d'une couverture maladie, invalidité, maternité, le régime général de l'assurance maladie couvre 4 personnes sur 5...*

QUESTION 2 D'où provient l'ensemble des ressources de l'Assurance Maladie ?

- *Des Cotisations Sociales des employeurs et des salariés,*
- *De la Contribution Sociale Généralisée,*
- *Des taxes associées à des consommations à risque (alcool, tabac...)*

QUESTION 3 Madame VART à trois enfants dont elle s'occupe à temps plein, elle ne peut pas travailler à l'extérieur. Son époux travaille à RUNGIS chez un importateur de fleurs exotiques. Lorsque Madame VART et ses trois enfants sont malades sont-ils pris en charge par l'Assurance Maladie ?

- *Oui, les cotisations de Monsieur VART qui est salarié permettent au salarié cotisant d'être lui-même assuré ainsi que son entourage proche (enfants à charge, conjoint ...)*

QUESTION 4 Quel est le montant moyen d'une cotisation mensuel ?

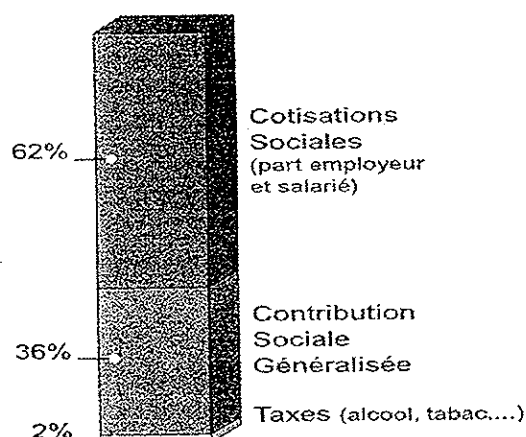
- *Le montant moyen mensuel d'une cotisation est de l'ordre de 400 €.*

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II	Session 2006	Sujet N° 60001
CAP FLEURISTE		
EP2 Pratique de la vente-conseil en magasin		
Durée 1h15	Coefficient : 4	C1/2

VOUS RENDRE DES COMPTES

Vous êtes parmi les 50 millions de personnes à bénéficier d'une couverture maladie, invalidité, maternité grâce à notre système d'assurance maladie. C'est ce qu'on appelle le régime général, qui couvre 4 personnes sur 5...

Comment l'Assurance Maladie est-elle financée ?



Quelle est, en moyenne, la contribution d'un salarié ?

Pour le salaire net moyen de 1 740 euros, le total des cotisations et contributions à l'assurance maladie obligatoire est de l'ordre de **400 euros par mois***, cela permet au salarié-cotisant d'être lui même **assuré ainsi que** son entourage proche (enfant à charge, conjoint ou parent isolé). C'est, pour eux, l'assurance de pouvoir **se faire soigner et d'être remboursés**.

(*pour le secteur privé uniquement)



l'Assurance Maladie
sécurité sociale

**Numéro spécial
Mars-Avril 2004**

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II	Session 2006	Sujet N° 60001
CAP FLEURISTE		
EP2 Pratique de la vente-conseil en magasin		
Durée 1h15	Coefficient : 4	C2/2

CORRIGE SUJET 2

Pour les questions 1, 2, 3, 4 répondez à l'aide du DOCUMENT 1.

QUESTION 1 Qu'est ce que l'assurance maladie ?

- C'est une assurance qui permet la couverture sociale des salariés en cas de maladie, invalidité, maternité

QUESTION 2 Pour 100 € de cotisations, combien l'Assurance Maladies consacre t'elle aux soins ?

- Pour 100 € de cotisations, 90 € vont aux soins.

QUESTION 3 Quelle est la répartition de l'utilisation des 100 € de cotisations par l'Assurance Maladie ?

- Gestion des remboursements et des avis médicaux : 4 €
- Actions de prévention : 1€
- Solidarité autres régimes maladie : 5 €
- Soins et indemnités journalières : 90 €

QUESTION 4 Classez par ordre décroissant de valeur la répartition des 90 € consacrés aux soins ?

- Hospitalisation : 48 €
- Médicaments : 14 €
- Consultations : 12 €
- Autres soins (analyses, transports, prothèses...) : 7 €
- Indemnités journalières : 6 €
- Soins infirmiers, kinésithérapie... : 3 €

QUESTION 5 Qu'est-ce qui a permis à l'Assurance Maladie un gain de productivité ?

- L'amélioration de la productivité a été obtenue grâce à l'informatisation des services et notamment de la carte Vitale

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II	Session 2006	60001
CAP FLEURISTE		
EP2 Pratique de la vente-conseil en magasin		
Durée 1h15	Coefficient : 4	C1/1

ENTRETIEN AVEC LE JURY

PHASE 5

CONNAITRE L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE, JURIDIQUE ET SOCIAL DES
ACTIVITE PROFESSIONNELLES

CORRIGE SUJET 3

Le jury fait tirer au sort 1 sujet parmi les 6 au candidat.

Le candidat doit répondre à toutes les questions durant le temps alloué à la phase 5.

I - Embauchée depuis mars 2004 en qualité de fleuriste chez « Pensée violette », Melle LYS vient vous demander conseil. Son employeur, Mme Lucy VART, refuse de lui payer ses heures supplémentaires.

QUESTION 1 – Elle vous demande quel est le tribunal compétent ?

- Conseil des prud'hommes

QUESTION 2 – Dans le cadre de ce conflit, elle voudrait savoir quelles sont les deux étapes de la procédure.

- *Conciliation et jugement*

II - Mme VART a commandé 47 contenants ainsi que de la décoration à son fournisseur au salon « Maisons et objets ».

Indiquez la juridiction à laquelle elle pourra soumettre le conflit en cas de livraison non conforme.

Elle pourra soumettre ce conflit au tribunal de commerce

III - A l'aide du DOCUMENT 1 et de vos connaissances, répondez aux questions suivantes

Qu'est-ce que l'inflation ?

L'inflation correspond à l'augmentation généralisée de prix sur une longue période

Expliquez "l'inflation est restée modérée".

C'est-à-dire que l'augmentation des prix est restée correcte et sensiblement au même niveau qu'en 2003. Il n'y a pas eut d'augmentation importante, au contraire, puisque le taux d'inflation est même légèrement inférieur à 2003.

Quel type de commerce a légèrement baissé ses prix ?

Se sont dans les grandes surfaces que les prix ont sensiblement baissés le plus.

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II	Session 2006	Sujet N° 60001
CAP FLEURISTE		
EP2 Pratique de la vente-conseil en magasin		
Durée 1h15	Coefficient : 4	C1/1

PHASE 5

CONNAITRE L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE, JURIDIQUE ET SOCIAL DES
ACTIVITE PROFESSIONNELLES*Consigne*

SUJET 4

Le jury fait tirer au sort 1 sujet parmi les 6 au candidat.

Le candidat doit répondre à toutes les questions durant le temps alloué à la phase 5.

Mme VART, votre employeur, vous demande des explications sur les juridictions civiles.

Question 1 – Citer 4 juridictions civiles.

Tribunal de grande instance, Tribunal d'instance, tribunal de commerce, conseil des prud'hommes

Question 2 – Pour quels types de litiges peut-on saisir le juge de proximité et jusqu'à concurrence de quel montant ?

Le juge de proximité intervient tant en matière civile qu'en matière pénale. En matière civile, seules les personnes civiles, agissant pour des motifs non professionnels, peuvent se tourner vers un juge de proximité. Celui-ci est compétent pour juger les petits litiges de la vie quotidienne, dont l'enjeu financier porte sur des sommes inférieures à 1500 euros

Votre employeur, Mme VART, vous demande de lui expliquer le graphique sur le déficit commercial de la France (document 1)

Question 1 – Quel est le solde de la balance commerciale de la France en mars 2005 ?

Il est déficitaire de 2,3 milliards d'euros.

Question 2 – Expliquez le terme « exportation »

Ce sont les produits venus à l'étranger

Question 3 – Qu'est-ce qu'un déficit ?

On parle de déficit lorsque les dépenses sont supérieures aux recettes

Question 4 – Pourquoi le déficit commercial de la France se creuse-t-il alors que les exportations ont progressé ?

La hausse du prix du pétrole augmente la facture énergétique et crée un déficit commercial

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II	Session 2006	Sujet N° 60001
CAP FLEURISTE		
EP2 Pratique de la vente-conseil en magasin		
Durée 1h15	Coefficient : 4	C1/1

ENTRETIEN AVEC LE JURY

PHASE 5

CONNAITRE L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE, JURIDIQUE ET SOCIAL DES
ACTIVITE PROFESSIONNELLES

Corrigé SUJET 5

Le jury fait tirer au sort 1 sujet parmi les 6 au candidat.

Le candidat doit répondre à toutes les questions durant le temps alloué à la phase 5.

Salariée chez « Pensée violette », Anaëlle EBEL vient vous demander des explications sur son bulletin de salaire

En vous aidant du DOCUMENT 1 et de vos connaissances, répondez.

Question 1 - Quel est le salaire de base de Anaëlle EBEL ?

Le salaire de base d'Anaëlle est de 1061.69 €

Question 2 - Pourquoi le salaire brut d'Anaëlle est-il différent du net à payer ?

Le salaire brut est différent du net à payer car les cotisations salariales ont été retirées du salaire brut.

Question 3 - A quels organismes sont versées les cotisations ?

- Ces cotisations sont versées aux différents organismes tels que : la Sécurité sociale, l'Assedic et aux différentes caisses de retraite complémentaire.
C'est l'employeur qui se charge de les verser aux différents organismes*

Question 4 – Qui se charge de verser les cotisations ?

L'employeur

Question 5 – Que signifie le sigle ASSEDIC ?

Association pour l'emploi dans l'industrie et le commerce.

Question 6 – Quel est le rôle de l'ASSEDIC ?

Elle reçoit les demandeurs d'emploi, les informe et paie les allocations de chômage

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II	Session 2006	Sujet N° 60001
CAP FLEURISTE		
EP2 Pratique de la vente-conseil en magasin		
Durée 1h15	Coefficient : 4	C 1/1

ENTRETIEN AVEC LE JURY

PHASE 5

CONNAITRE L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE, JURIDIQUE ET SOCIAL DES ACTIVITES
PROFESSIONNELLES

Corrigé SUJET 6

Le jury fait tirer 1 sujet au sort parmi les 6 au candidat.

Le candidat doit répondre à toutes les questions durant le temps alloué à la phase 5.

Le 15 août 2005, Madame Lucy VART ouvre une fleuristerie dans sa commune. Avec son amie Elsa GAULTIER, elle crée une SARL au capital de 10000 €. Le commerce est situé 9 rue de la Source à Fontenay le Fleury (78330). Elles nomment leur boutique « PENSEE DE VIOLETTE ».

Question 1 - Quelle est la raison sociale de cette société ?

'' PENSEE DE VIOLETTE ''

Question 2 - Quelle est sa forme juridique ?

C'est une entreprise sociétaire (SARL)

Question 3 - Quel est son siège social ?

9 rue de la Source 78330 Fontenay-le-Fleury

Question 4 - Que signifie le sigle SARL ?

Société à responsabilité limitée

Question 5 - Mme Lucy VART aurait-elle pu créer seule sa boutique sous cette forme juridique ? Justifiez votre réponse.

Non Madame Lucy VART n'aurait pas pu créer seule sa société puisqu'il faut être 2 minimum (50 maximum) pour créer une SARL.

Question 6 - Est-ce que ce capital de 10000 € était obligatoire pour la création de cette SARL ?

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II	Session 2006	Sujet N° 60001
CAP FLEURISTE		
EP2 Pratique de la vente-conseil en magasin		
Durée 1h15	Coefficient : 4	C1/2

Le candidat doit savoir qu'il y a absence de capital minimum pour créer une SARL, il n'est pas obligé de donner la date et le nom de la loi.

- *Non, puisque depuis le 1^{er} août 2003 (loi DUTREIL), il est possible de créer une S.A.R.L. sans capital minimum.*

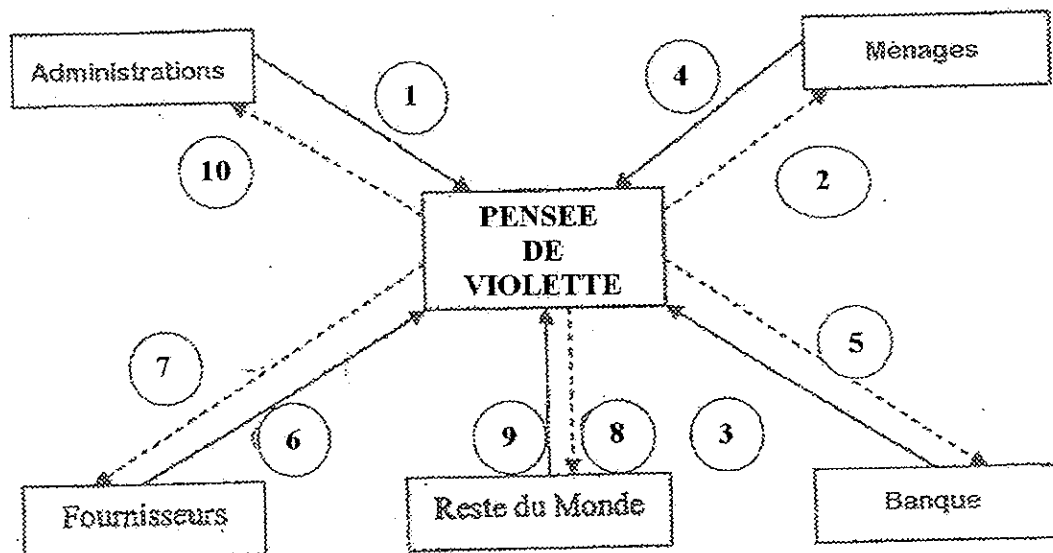
Question 7 - Madame VART a de nombreuses relations avec les autres acteurs de la vie économique.

Qui sont les différents agents économiques du circuit (DOCUMENT 2) ?

- **Les agents économiques sont les administrations, les ménages, fournisseurs, le reste du monde, la banque.**

Complétez le circuit économique de l'entreprise "PENSEE DE VIOLETTE" (DOCUMENT 2) en replaçant dans les cercles les numéros correspondant aux flux économiques représentés par des flèches.

DOCUMENT 2



GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II	Session 2006	Sujet N° 60001
CAP FLEURISTE		
EP2 Pratique de la vente-conseil en magasin		
Durée 1h15	Coefficient : 4	C2/2